

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2013**

Date de la convocation : 25 février 2013 Date d'affichage : 25 février 2013	Nombre de membres en exercice : 18 Nombre de votants : 15 Nombre de procurations : 0
<i>L'an deux mille treize, le quatre du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Michel DUFERMONT, Maire.</i>	Présents : BLONDEL Patrick, COQUET Christine, DELINSELLE Jean- Pierre, DELEMARLE Marlène, DEMOLIN Laurent, DUFERMONT Michel, FRUIET Mireille, LARUELLE Albert, LEPERS René, LESAFFRE Nadine, PALA Ghislaine, POTTIE Catherine, STRUZIK Nicole, THIEFFRY Jean-Louis, VERCRUYSSSE Olivier
	Absents excusés : BLONDEL Jean-Jacques, LEPERS René,
Secrétaire de séance : Albert LARUELLE	Absent : DERIVAUX Jacques

ORDRE DU JOUR

1	Approbation du compte rendu de séance du 4 février 2013	
----------	--	--

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 4 février 2013.

2	Création d'un budget annexe	D 04-2013
----------	------------------------------------	------------------

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de concrétiser le nouveau lotissement sur le terrain de football actuel, il est nécessaire de créer un budget annexe à celui de la commune. En effet, cette opération consiste à viabiliser et vendre des terrains à des personnes privées et, de ce fait, sa gestion relève du domaine privé de la collectivité, ce qui justifie l'individualisation dans un budget annexe spécifique.

Considérant que l'instruction M14 prévoit spécifiquement les conditions de cette individualisation destinées à suivre les opérations de viabilisation et de cessions des terrains concernés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- ⊕ D'autoriser la création d'un budget annexe à partir de l'exercice 2013.
- ⊕ Que toutes les opérations relatives à ce lotissement seront constatées dans le budget annexe.
- ⊕ D'opter pour un régime de TVA conformément à l'instruction M14, et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les déclarations auprès de l'Administration Fiscale.
- ⊕ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

3	Adhésion à l'Association Bouvines 2014	D 05-2013
----------	---	------------------

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur Alain BERNARD, Président de l'Association Bouvines 2014, invitant la commune à s'associer à leur démarche en adhérant à l'association pour coordonner les manifestations prévues.

La programmation envisagée permet de répartir les manifestations sur un large territoire et à chaque commune de s'approprier une part des festivités.

A titre d'exemples, l'association propose d'ores et déjà :

- ✦ La participation au rassemblement de Géants en juillet 2014
- ✦ La mise à disposition d'une exposition « Sur les pas de Philippe Auguste » dans notre mairie
- ✦ L'organisation de journées découvertes pour les enfants de la commune avec visite des vitraux de l'église et du site de la bataille
- ✦ Des entrées pour les Médiévales de Bouvines et son spectacle « Baladins et Ménestrels »
- ✦ Un superbe Son et Lumière « Bouvines, la bataille » qui aura lieu au Stadium Lille Métropole et auquel pourront participer les associations camphinoises et nos habitants
- ✦ Les déambulations de la compagnie Arcadie : chevaliers et ménestrels en visite dans notre commune
- ✦ Un kit de communication pour présenter l'ensemble des actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à l'association.

Décision prise à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite également l'ensemble des membres à découvrir les projets de Bouvines 2014 lors de la manifestation « Europiat en fête » (valorisation du chemin transfrontalier Tournai-Bouvines-Seclin) prévue le dimanche 17 mars 2013 à 11h30 à l' Espace Jean Noël, 59 chaussée Brunehaut à Bouvines.

4	Réforme sur les nouveaux rythmes scolaires	D 06-2013
----------	---	------------------

Monsieur le Maire expose :

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires indique que cette réforme entrera en application à la rentrée scolaire 2013 mais les communes peuvent demander le report de son application à la rentrée 2014.

Compte-tenu du manque de précision sur l'application de cette réforme (contenu du projet éducatif, qualification du personnel à recruter, rémunération de ces agents, locaux utilisables...) et du délai trop court pour l'organiser d'ici septembre prochain, il propose de demander à Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale le report de l'application de ce décret à la rentrée scolaire 2014.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✦ Décide de demander le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 pour l'école Pasteur
- ✦ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

5	Travaux de restauration des vitraux de l'église	D 07-2013
----------	--	------------------

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, afin d'obtenir la subvention du Conseil Régional Nord Pas de Calais, la commune doit s'engager à entretenir le bâtiment restauré.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il va adresser une attestation précisant que l'église, ayant fait l'objet d'une rénovation générale y compris la restauration des vitraux sera entretenu, comme il se doit, en tant que bâtiment public.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte.

6	Demande de subventions pour les travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et de télécommunication rue de Cysoing	D 08-2013
---	--	------------------

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'effacement de réseaux aériens basse tension, éclairage public et de télécommunication rue de Cysoing.

L'estimation des dépenses d'effacement des réseaux se monte à 96 236.85 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et France Télécom
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le SERMEP, la FEAL et le FACÉ pour la participation sur les effacements des réseaux, à présenter les dossiers de demandes de subventions et à monter les dossiers de financement correspondants.
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

7	Subvention au titre des amendes de police pour l'acquisition d'abribus	D 09-2013
---	---	------------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut solliciter la Direction de la Voirie Départementale du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police pour l'acquisition d'abribus qui seront implantés le long de la RD93.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'opération d'investissement présentée dont les dépenses sont prévues au budget primitif 2013
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général du Nord la subvention, à présenter le dossier de demande de subvention et à monter le dossier de financement correspondant
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

8	Remplacement d'une conseillère démissionnaire au Centre Communal d'Action Sociale	
---	--	--

Vu la démission de Madame Joëlle VANDENMERSCH de son poste de conseillère municipale et de membre du CCAS, il a lieu de procéder à son remplacement.

En conséquence, Monsieur le Maire appelle les conseillers intéressés à soumettre leurs candidatures en tant que membre du CCAS et propose de procéder au vote lors d'un prochain Conseil Municipal.